COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 022-212201313-20251219-2025_099-DE

Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	15
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	10

Séance du 19 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOGUIVY-PLOUGRAS, régulièrement convoqué par Jean-François LE GALL, Maire en date du 11 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Jean-François LE GALL, Saïg RUBEUS, Nicolas GRELLEPOIX, Pascale LE GALL, Yvon LE CREFF, Maryline DUEDAL, Christophe CHAVANON, Pauline LE BALC'H.
Absents excusés : Didier LE GUEN, Laure LE GUEN, Gaëlle LAGADEC, Arnaud LE FOLL (pouvoir à Maryline DUEDAL), Béatrice LE GUYADER (pouvoir à Pascale LE GALL), Françoise PICHOURON,
Absent :
Secrétaire de séance : Pauline LE BALC'H

Délibération n° 2025-099
Tarifs communaux 2026.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de réviser les tarifs communaux pour l'année 2026. La commission finances et personnel, réunie le 03 décembre 2025, propose une augmentation générale de 1% arrondie à l'Euro supérieur, en lien avec le taux d'inflation 2024. Une exception est faite pour les cautions et les tarifs du gîte communal. Deux nouveaux tarifs sont ajoutés : le remplacement de la clé de la salle des fêtes, ainsi que des tarifs de restauration pour les agents communaux.

TARIFS COMMUNAUX	2025	2026
Salle des fêtes		
caution	500.00 €	500.00 €
Remplacement de la clé		35.00 €
Forfait chauffage du 15 octobre au 15 avril	50.00 €	50.50 €
vaisselle cassée, couvert manquant	1.30 €	1.31 €
Habitants et associations communales		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	312.00 €	315.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	185.00 €	187.00 €
association de la commune réunion et évènement récurent	gratuité	Gratuité
association de la commune – 1 évènement ponctuel par an au choix de l'asso	gratuité	Gratuité
associations de la commune hors réunion et évènement récurent	135.00 €	136.00 €
comité des fêtes forfait fêtes de St Emilion	135.00 €	136.00 €
Particuliers et associations extérieurs à la commune		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	366.00 €	370.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	248.00 €	250.00 €
forfait par couvert pour mise à disposition de vaisselle	1.10 €	1.10 €
activité sportive ou de loisirs organisée par association ou professionnel forfait annuel septembre à juin – 2 utilisations hebdo	237.00 €	239.00 €
activité sportive ou de loisirs organisée par association ou professionnel forfait annuel septembre à juin – 1 utilisation hebdo	167.00 €	169.00 €
Salle polyvalente		

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 022-212201313-20251219-2025_099-DE

caution	500.00 €	500.00 €
Forfait chauffage du 15 octobre au 15 avril	50.00 €	50.50 €
Habitants et associations communales		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	114.00 €	115.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	59.00 €	60.00 €
associations de la commune	gratuité	Gratuité
Particuliers et associations extérieurs à la commune		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	136.00 €	137.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	80.00 €	81.00 €
activité sportive ou de loisirs organisée par association ou professionnel forfait annuel septembre à juin	56.00 €	57.00 €
Salle du Dresnay		
caution	500.00 €	500.00 €
Forfait chauffage du 15 octobre au 15 avril	50.00 €	50.50 €
vaisselle cassée, couvert manquant	1.30 €	1.31 €
Habitants et associations communales		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	190.00 €	192.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	90.00 €	91.00 €
associations de la commune - forfait annuel	90.00 €	91.00 €
Particuliers et associations extérieurs à la commune		
week-end (du samedi 10 h au lundi 9 h)	223.00 €	225.00 €
vin d'honneur, utilisation à la journée	135.00 €	136.00 €
Cimetière		
concession simple		
15 ans	81.00 €	82.00 €
30 ans	147.00 €	148.00 €
50 ans	271.00 €	274.00 €
concession double		
15 ans	160.00 €	162.00 €
30 ans	294.00 €	297.00 €
50 ans	541.00 €	546.00 €
case de colombarium		
15 ans	379.00 €	383.00 €
30 ans	756.00 €	764.00 €
50 ans	1 134.00 €	1 145.00 €
cavurne		
15 ans	226.00 €	228.00 €
30 ans	457.00 €	462.00 €
50 ans	638.00 €	644.00 €
Matériel		
location groupe électrogène / tarif journée (usage limité selon délibération)	90.00 €	91.00 €
caution location groupe électrogène	210.00 €	212.00 €
caution location désherbeur mécanique	52.00 €	53.00 €
caution prêt tables et chaises	210.00 €	212.00 €

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 022-212201313-20251219-2025_099-DE

Opérations nécessaires au maintien du service public		
mobilisation 2 agents + véhicule + petit matériel - tarif horaire	151.00 €	153.00 €
mobilisation 1 agent + petit matériel opération de nettoyage en intérieur - tarif horaire		37.00 €
mobilisation tracteur + chauffeur - tarif horaire	63.00 €	64.00 €
mobilisation tractopelle + chauffeur - tarif horaire	73.00 €	74.00 €
Repas pour les agents communaux		
Repas entrée, plat, dessert		5.50 €
Repas potage, entrée, plat, fromage, dessert		9.50 €
Gîte du Dresnay		
caution	280.00 €	280.00 €
Caution par personnes (occupant du gîte) si incomplet	20.00 €	20.00 €
vaisselle cassée, couvert manquant	1.30 €	1.30 €
Gîte complet + salle		
gîte complet + salle – par nuitée	439.00 €	439.00 €
location sans drap		
gîte complet - par nuitée	269.00 €	269.00 €
gîte complet - forfait 7 jours	1 613.00 €	1 613.00 €
individuel - par nuitée		
adulte	20.00 €	20.00 €
enfant (<= à 16 ans dans l'année civile)	12.00 €	12.00 €
location avec draps		
gîte complet - par nuitée	301.00 €	301.00 €
gîte complet - forfait 7 jours	1 806.00 €	1 806.00 €
individuel - par nuitée		
adulte	22.00 €	22.00 €
enfant (<= à 16 ans dans l'année civile)	14.00 €	14.00 €
Repas		
Petit-déjeuner	7.50 €	7.50 €
panier pique-nique - adulte	10.50 €	10.50 €
panier pique-nique -enfant (<= à 16 ans dans l'année civile)	7.00 €	7.00 €
repas - adulte	16.00 €	16.00 €
repas -enfant (<= à 16 ans dans l'année civile)	10.00 €	10.00 €
Stationnement fourgon, caravane		
Forfait par véhicule	20.00 €	20.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les propositions tarifaires émises par la commission finances et personnel ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à leur recouvrement selon les nouvelles dispositions pour les contrats conclus à compter de la date de la délibération pour les évènements qui se tiendront à partir du 1er janvier 2026.

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la préfecture
et publication ou notification
Le 30 DEC. 2025

La secrétaire de séance,
Pauline LE BALC'H
Conseillère Municipale

Le Maire
Jean-François LE GAC

MAIRIE DE LOGUIVY-PLOUGRAS (Côtes d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE